



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Représentation permanente  
auprès des Nations unies à Genève

## **26<sup>e</sup> session du groupe de travail de l'examen périodique universel**

### **République arabe syrienne**

#### **Intervention du Luxembourg**

(Genève, le 31 octobre 2016)

Monsieur le Président,

Le Luxembourg est très préoccupé par la situation sécuritaire et humanitaire grave qui continue à prévaloir dans le pays, une situation marquée par de massives violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Le Luxembourg souhaite formuler les recommandations suivantes :

1. Cesser sans délai les attaques délibérées et sans discrimination contre les civils, ainsi que celles visant des hôpitaux et des écoles, y inclus par des bombes-barril et l'utilisation d'armes chimiques ;
2. Assurer le passage sans risque d'attaques des convois humanitaires, permettant un accès humanitaire sûr, sans entrave et durable, et l'évacuation des civils ayant besoin d'assistance médicale ;
3. Faire cesser le recrutement et l'utilisation d'enfants par des parties au conflit en Syrie. Les enfants doivent être traités premièrement comme victimes et ceux qui sont en détention doivent être libérés et remis à des acteurs de protection de l'enfance ;

4. Garantir la lutte contre l'impunité en veillant à ce que toutes les personnes qui se sont rendues coupables de ce qui peut constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité soient traduites en justice ;
5. Mettre fin aux disparitions forcées et à la torture dans tous les lieux de privation de la liberté, ainsi qu'aux exécutions extrajudiciaires ;
6. Permettre l'accès à son territoire à la commission d'enquête internationale indépendante et coopérer pleinement avec celle-ci ;

Enfin, le Luxembourg déplore que la Syrie n'ait pas mis en œuvre un grand nombre de recommandations qu'elle a acceptées lors du dernier examen périodique universel en 2011.

Je vous remercie.